



Partenariat Mondial

pour une coopération efficace au service du développement

2019

REUNION DE HAUT NIVEAU

13 - 14 JUILLET / NEW YORK

PROGRAMME PROVISOIRE

La réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 nécessite des efforts supplémentaires urgents. Il est temps de compléter l'architecture habilitante du Programme 2030 par une meilleure compréhension **de la façon dont** nous travaillons en partenariat et travaillons ensemble.

L'appropriation par les pays partenaires, axée sur les résultats, les partenariats inclusifs et la responsabilité mutuelle et la transparence n'ont jamais été aussi importants pour le développement durable. Ces quatre principes d'efficacité du développement aspirent à un rapport plus **responsabilisé, inclusif et égal** entre les partenaires, pour plus de résultats au niveau du développement durable.

Leur puissance et leur pertinence sont évidentes dans le nombre record de 86 pays et territoires qui ont bénéficié d'une coopération pour le développement et ont choisi de participer à l'exercice de suivi du Partenariat mondial 2018; et qui considèrent que les principes d'efficacité sont un **multiplicateur** pour leurs efforts de développement.

La réunion de haut niveau (RHN) aura lieu juste avant le segment ministériel du Forum Politique de Haut-Niveau de 2019 (FPHN) sous les auspices du Conseil Economique et Social. Il apportera des contributions concrètes au FPHN de 2019 en montrant comment des efforts collectifs plus efficaces en matière d'efficacité peuvent accélérer les progrès au niveau des pays sur les ODD. Il fournira des informations sur plusieurs objectifs examinés en 2019, aux côtés de nouvelles données au niveau des pays sur l'ODD 17 (Partenariats pour les objectifs) et l'ODD 5 (Égalité des sexes).

Dans l'esprit de la nature multipartite du Partenariat mondial, la RHN fournira une plateforme inclusive – pour les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, les syndicats, les parlements, les gouvernements locaux, le secteur privé, les fondations et les universités - pour établir une coopération plus efficace et contribuer à l'accélération des efforts en direction du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les formats des sessions varieront en fonction du sujet, dans l'intention de présenter les actions et les engagements pris par diverses parties prenantes pour défendre les principes d'efficacité: afin que «tous les pays, parties prenantes, et tous les peuples puissent mieux travailler ensemble pour réaliser le Programme 2030».

08:30 am - 09:30 am	Café matinal
Ouverture de haut niveau	Coopération pour un développement efficace: Un pilier pour la réalisation du développement durable
09:30 am – 10:00 am	Ouverture de haut niveau pour préparer le terrain et mettre en valeur les principales contributions d'une coopération pour un développement efficace pour la réalisation du Programme 2030 et du développement durable.

**Objectif SLM 1:
Renforcer le rôle de l'efficacité dans la réalisation du Programme 2030**

Session 1:	Coopération pour un développement efficace pour atteindre les ODD: Exemples concrets de ce qui fonctionne
10:00 am – 11:00 am	Objectif: montrer comment l'efficacité de la coopération pour le développement contribue à accélérer la mise en œuvre des ODD, y compris ceux en cours d'examen au FPHN 2019.

Session 2:	Mise en œuvre des principes d'efficacité: Leçons pratiques des parties prenantes et données probantes sur les pays
11:00 am – 12:30 pm	Objectif: Présenter et discuter des tendances émergentes, des preuves et des conclusions des travaux de mise en œuvre au niveau des pays et résultats de suivi de 2018. La session lancera le rapport du Partenariat mondial, les résultats de suivi de 86 pays et de plus de 100 partenaires de développement, ainsi que le Compendium mondial de bonnes pratiques sur coopération efficace au développement.

12:30 pm – 1:30 pm	Pause déjeuner
--------------------	----------------

**Objetivo 2 de la RNS:
Expansión de la red de eficacia**

Session 3:	Adapter l'efficacité aux différents contextes de développement	
	Objectif: illustrer la pertinence des principes d'efficacité pour les divers acteurs et modalités et dans différents contextes, en soulignant où le PMCED a entrepris des travaux pour adapter les principes d'efficacité à des contextes d'importance croissante	
1:30 pm – 2:30 pm	Séance de discussion I	Séance de discussion II
	Coopération au développement efficace dans des contextes fragiles	Efficacité dans la Coopération Sud-Sud
2:30 pm – 3:30 pm	Séance de discussion III	Séance de discussion IV
	Des approches axées sur l'ensemble de la société pour l'efficacité du développement: favoriser l'inclusion	Coopération Triangulaire Efficace

3:30 pm – 4:00 pm Pause-café

Session 4: Principes pour un engagement efficace du secteur privé par le biais de la coopération pour le développement: un engagement collectif

4:00 pm – 5:30 pm Objectif: La session montrera comment créer de la confiance et faire en sorte que les partenariats avec le secteur privé soient plus efficaces, fondés sur des solutions testées et des expériences de dirigeants et de partenaires clés. Il lancera les "Principes de Kampala" pour un engagement efficace du secteur privé par le biais de la coopération pour le développement.

**Dimanche,
14 Juillet
2019**

09:00 am – 10:00 am Café matinal

**Objectif SLM 3:
Nouvelles questions d'efficacité**

Session 5: Des partenariats efficaces pour le développement durable: Explorer les défis et le potentiel pour l'avenir

10:00 am – 11:30 am Objectif: dialogue stratégique, axé sur les politiques, pour prévoir où l'efficacité gagnera en importance compte tenu de l'évolution des paysages de développement. S'appuyant sur les priorités stratégiques actuelles et les éléments de preuve, la session peut identifier des sujets pertinents pour un prochain programme de travail du PMCED.

Fermeture La contribution du Partenariat mondial au FPHN 2019 et au Sommet des ODD

11:30 am – 1:00 pm Comprend la présentation d'une déclaration des coprésidents, un appel à l'action et la cérémonie de passation des pouvoirs aux nouveaux coprésidents.
